RAPPORT ANNUEL DES OPERATIONS DE PREVENTION DU RISQUE ANIMALIER

AÉROPORT
TARBES LOURDES
PYRÉNÉES

REVUE DU DOCUMENT

Rédigé par :	CABANOT Jean-Baptiste	Date : 08/01/2022
Vérifié par :	GENDRON Philippe	Date :
Approuvé par :	BENAZETH Raphael	Date :

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version	Date	Description de l'évolution	Paragraphes modifiés
1	08/01/2022	Création	

Destinataires :

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie.
- Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud.
- Direction Départementale des Territoires des Hautes Pyrénées
- Délégation des Services de la Navigation Aérienne-Organisme Pyrénées – Subdivision Contrôle
- Chef d'Escale de l'Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- Directeur adjoint Sécurité Sureté SGS Environnement de l'Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Table des matières

1. Introduction 4

2. Contexte 4

3. Liste des agents de la prevention du peril animalier 5

4. Armement 6

4.1. Les fusils 6
4.2. Les revolvers et pistolets lance-fusées 6

5. Prélèvements 7

5.1. Nombre et espèces d'oiseaux prélevés en 2021 7
5.2. Nombre et espèces de mammifères prélevés en 2021 9

6. Les munitions 9

7. Les observations 10

8. Les effarouchements 15

8.1. Nombre et types d'effarouchements 15
8.2. Nombre d'effarouchements par famille et par espèce 16
8.3. Nombre d'effarouchements par mois 17

9. Les collisions animalières 18

9.1. Nombre de collisions total et par mois 18
9.2. Nombre de collisions par familles et par espèces 19
9.3. Animaux retrouvés morts sans notion d'impact 20

10. Niveau de risque animalier 21

11. Principaux couloirs pendulaires des oiseaux 22

11.1. Présents sur notre plateforme et aux alentours 22
11.2. Principaux couloirs de migration des oiseaux sur l'aéroport 23

12. Actions préventives et curatives 23

12.1. Les actions préventives 23
12.2. Les actions curatives 24

13. Conclusion 25

1. Introduction

Un compte rendu annuel des opérations de prévention du risque animalier est effectué chaque année afin de répondre à **l'article 7** de l'arrêté préfectoral relatif à une autorisation de destruction et perturbation intentionnelle d'espèces d'oiseaux et mammifères de la faune sauvage protégées, chassable ou susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Il précisera les collisions animalières dénombrées dans l'année, la situation animalière, les opérations d'effarouchement et de destruction réalisées, mais également l'efficacité de l'ensemble des mesures mises en œuvre.

Une liste de l'ensemble des animaux détectés sur l'aéroport sera également renseignée.

Ce compte rendu servira notamment au renouvellement de l'arrêté préfectoral cité ci-dessus.

2. Contexte

Le service de Prévention du Péril Animalier de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées est rendu de façon continue de LS-30 à CS+30 (Lever du soleil -30 minutes à Coucher du soleil + 30 minutes).

Ce service est rendu par les agents SSLIA/SPPA de l'aéroport toute l'année. Ces agents ont tous reçu une formation initiale. Ils ont à leur disposition tout le matériel nécessaire afin d'effectuer leur mission du mieux possible.

Les agents sont tous formés et sensibilisés afin d'éviter au maximum d'effectuer des prélèvements. Tous les moyens d'effarouchements doivent être mis en œuvre avant d'effectuer le moindre prélèvement. Cette action doit être effectuée en dernier recours si toutes les autres méthodes d'effarouchement demeurent inefficaces et qu'il y a un danger réel et immédiat.

Le rôle de l'agent de la prévention du péril animalier n'est pas de procéder au plus grand nombre de prélèvement possible, mais d'effaroucher les animaux afin d'éviter tout impact avec un aéronef.

3. Liste des agents de la prévention du péril animalier

Nom	Prénom	Date formation initiale PPA	Permis de chasser
PENIN	Laurent	16/11/04	
DESPIAU	Pascal	16/11/04	OUI
LAZARRO	Jean-Michel	16/11/04	
LAFFARGUE	Thierry	16/11/04	OUI
PAUCHET	Bruno	16/11/04	
SERMOT	Olivier	11/01/05	OUI
CROUZOL	Hervé	11/01/05	OUI
BAUDE	Didier	11/01/05	OUI
DOYA	François	16/11/04	
DUPONT	Philippe	16/11/04	
MEDJEBEUR	Jean-Pierre	11/01/05	OUI
CABANOT	Jean-Baptiste	10/12/14	OUI
DUTREY	Florent	10/12/14	OUI
JONCKEERE	Pascal	10/12/14	OUI
JUNCA LAPLACE	Simon	10/12/14	OUI
BALLARIN	Cédric	11/01/05	
BALLARIN	Julien	11/01/05	
GUEDJ	Patrice	11/01/05	
MICHEL	Philippe	11/01/05	
BOSSY	Philippe	11/01/05	
CHESNE	Stéphane	16/11/04	
HOLLARD	Nadège	16/11/04	
MASSOL	Sébastien	15/01/14	OUI
TROTOUX	Christophe	08/02/19	OUI
SPECHT	Alban	28/06/19	OUI
FORT	Grégory	06/03/20	OUI
OLMEDO	Mathieu	13/12/19	OUI

Un total de 27 agents de la prévention du péril animalier présents sur notre aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées

4. Armement

4.1. Les fusils

A ce jour, au sein du service de prévention du péril animalier, nous possédons 2 fusils de type parcours de chasse désignés ci-après.

- 1 fusil superposé calibre 12 de maque UGLU N° 03S14780
- 1 fusil superposé calibre 12 de marque MARROCHI N° CD MF8470
- 1 fusil superposé calibre 12 de marque Verney Caron **détruit chez un armurier** (pêche chasse pyrénées)

4.2. Les revolvers et pistolets lance-fusées

Tous les révolvers et pistolets lance fusées ont été retirés le 27/04/2021 à la suite d'un accident.

Actuellement une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances.

De ce fait les pistolets et révolvers sont stockés dans une armoire forte et vont être confiés à un armurier pour destruction.

5. Prélèvements

5.1. Nombre et espèces d'oiseaux prélevés en 2021

Espèces protégées	**2020**	**2021** (01/01/21-31/12/21)
Faucon crécerelle	0	0
Buse variable	0	1
Milan noir	0	0

Comme noté dans le tableau ci-dessus, le prélèvement d'une buse variable a été effectué le 01/07/2021.

Cette espèce protégée fait partie de la liste des espèces autorisées à la destruction présente dans l'article 3 de l'arrêté préfectoral N° 65-2021-01-06-002.

Vous trouverez ci-dessous l'extraction effectuée depuis notre tablette AQUILA concernant ce prélèvement.

Affichage Effarouchement combiné

Effarouchements	• prélèvement, Voir sur la carte
Observations	• BUSE VARIABLE 25

Type	prélèvement
prélèvement	FUSIL UGLU CARTOUCHE plomb 7.5
Latitude	43.18451
Longitude	-0.00244106
METAR	LFBT 011100Z AUTO 06005KT 010V120 CAVOK 24/15 Q1018 NOSIG
Date	01/07/2021 13:14

Ci-dessus l'extraction depuis la tablette représentant l'endroit du prélèvement de la buse variable.

En effet, ce jour, une très grosse concentration de rapaces était présente sur notre plateforme, en raison d'actions d'entretien de la plateforme récentes.

5.2. Nombre et espèces de mammifères prélevés en 2021

Aucun prélèvement n'est à noter concernant les mammifères pour cette année 2021.

Seuls des lièvres ont été retrouvés morts sur la piste. Ils ne rentreront pas non plus dans les impacts animaliers car aucune déclaration d'impact ou de collision effectuée lors de la découverte de ces animaux.

6. Les munitions

Nombre d'effarouchements par type
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Type d'effarouchement	Nombre d'effarouchements
Acoustiques	2110
Optiques	0
Pyrotechniques	100
Prélèvements	1
Captures	0
Total	**2211**

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, nous avons eu un nombre de 100 effarouchements pyrotechniques sur l'année 2021. A prendre en compte que les pistolets et revolvers ont été retirés depuis le 27/04/2021.

Le graphique qui suit démontre le nombre d'effarouchements pyrotechniques par famille et par espèce qui valide les données du tableau ci-dessus.

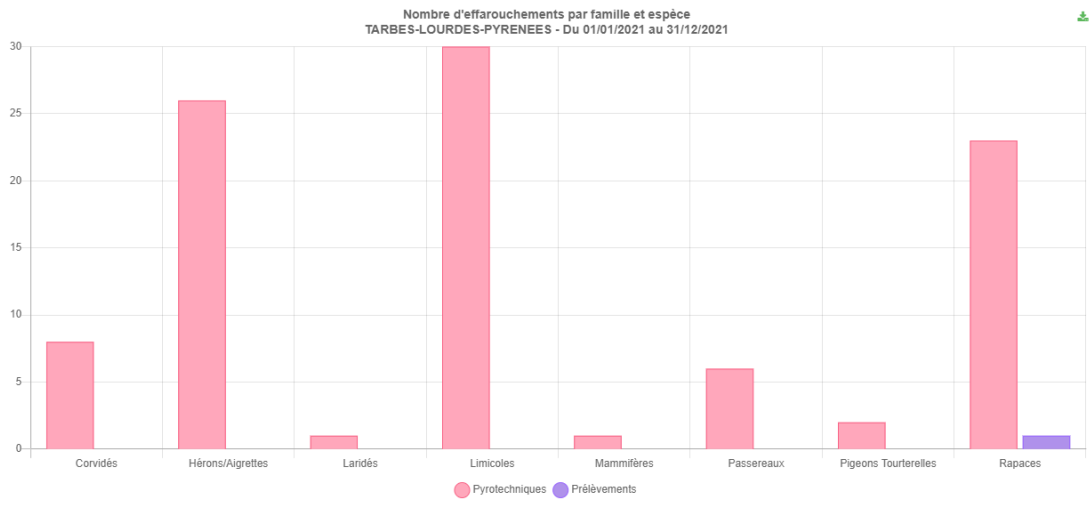

7. Les observations

Les observations sont effectuées tout au long de la journée par les agents en poste. Ils les reportent dans la tablette AQUILA mise à disposition dans le véhicule.

Cette tablette est équipée d'un logiciel qui calcule automatiquement le risque animalier suivant les données rentrées. Cela nous permet par la suite d'établir une évaluation du risque animalier sur notre plateforme.

Vous remarquerez en lisant les tableaux et graphiques suivants que nous avons trois familles qui se détachent. Dans un premier temps sera présenté un graphique représentant toutes les observations par famille et espèces.

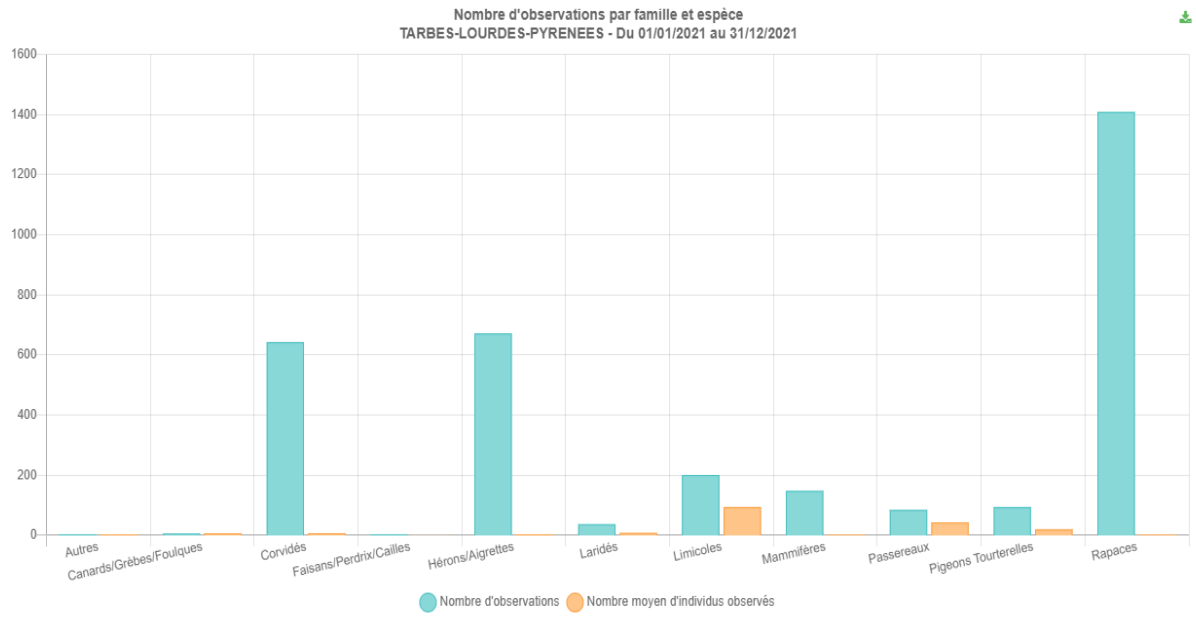

Ci-dessous le tableau détaillant les observations par famille et par espèce et représentant un total de 3317 observations pour l'année 2021.

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Autres	GRUE CENDREE	2	2
Autres	OISEAU NON IDENTIFIE	1	7
Autres	OUTARDE CANEPETIERE	1	3
Total partiel - Autres		4	3.5
Canards/Grèbes/Foulques	CANARD COLVERT	1	7
Canards/Grèbes/Foulques	TADORNE DE BELON	5	7
Total partiel - Canards/Grèbes/Foulques		6	7
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	515	8.6
Corvidés	PIE BAVARDE	131	2.59
Total partiel - Corvidés		646	7.38
Faisans/Perdrix/Cailles	FAISAN DE COLCHIDE	4	1
Total partiel - Faisans/Perdrix/Cailles		4	1
Hérons/Aigrettes	AIGRETTE GARZETTE	74	12.12
Hérons/Aigrettes	GRANDE AIGRETTE	35	1.89
Hérons/Aigrettes	HERON CENDRE	465	2.53
Hérons/Aigrettes	HERON GARDE-BOEUF	105	4.18
Total partiel - Hérons/Aigrettes		679	3.8
Laridés	MOUETTE RIEUSE	37	8.62
Total partiel - Laridés		37	8.62
Limicoles	BECASSINE DES MARAIS	1	3
Limicoles	COURLIS CENDRE	10	5.8
Limicoles	ECHASSE BLANCHE	1	8
Limicoles	VANNEAU HUPPE	192	99.67
Total partiel - Limicoles		204	94.14

Mammifères	CHAT DOMESTIQUE	4	1		
Mammifères	CHAT SAUVAGE	4	1		
Mammifères	CHIEN DOMESTIQUE	1	2		
Mammifères	LIEVRE D'EUROPE	113	1.42		
Mammifères	RENARD ROUX	24	1		
Mammifères	SANGLIER	2	1		
Total partiel - Mammifères		**148**	**1.32**		
Passereaux	ALOUETTE DES CHAMPS	7	6.43		
Passereaux	BERGERONNETTE GRISE	2	1.5		
Passereaux	ETOURNEAU SANSONNET	48	66.58		
Passereaux	HIRONDELLE RUSTIQUE	6	7.5		
Passereaux	HUPPE FASCIEE	3	2		
Passereaux	MARTINET NOIR	5	26.8		
Passereaux	PINSON DES ARBRES	5	27.2		
Passereaux	TRAQUET MOTTEUX	9	11.56		
Total partiel - Passereaux		**85**	**43.16**		
Pigeons Tourterelles	PIGEON BISET	1	20		
Pigeons Tourterelles	PIGEON DOMESTIQUE	36	13.97		
Pigeons Tourterelles	PIGEON RAMIER	57	23.46		
Total partiel - Pigeons Tourterelles		**94**	**19.79**		
Rapaces	BUSARD DES ROSEAUX	7	1.29		
Rapaces	BUSARD SAINT-MARTIN	73	1.08		
Rapaces	BUSE PATTUE	14	1.36		
Rapaces	BUSE VARIABLE	515	1.93		
Rapaces	CHOUETTE EFFRAIE	6	1		
Rapaces	ELANION BLANC	84	1.45		
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	467	1.35		
Rapaces	MILAN NOIR	143	4.61		
Rapaces	MILAN ROYAL	81	3.11		
Total partiel - Rapaces		**1410**	**1.98**		
Total		**3317**			**10.69**

Les tableaux suivants montrent les observations des trois grandes familles qui se détachent en rapport avec leur nombre.

Les rapaces :

Nombre d'observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Rapaces	BUSARD DES ROSEAUX	7	1.29
Rapaces	BUSARD SAINT-MARTIN	73	1.08
Rapaces	BUSE PATTUE	14	1.36
Rapaces	BUSE VARIABLE	515	1.93
Rapaces	CHOUETTE EFFRAIE	6	1
Rapaces	ELANION BLANC	84	1.45
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	486	1.35
Rapaces	MILAN NOIR	143	4.61
Rapaces	MILAN ROYAL	81	3.11
Total partiel - Rapaces		**1409**	**1.99**
Total		**1409**	**1.99**

Les corvidés :

Nombre d'observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	513	8.62
Corvidés	PIE BAVARDE	130	2.59
Total partiel - Corvidés		**643**	**7.4**
Total		**643**	**7.4**

Les hérons/aigrettes :

Nombre d'observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Hérons/Aigrettes	AIGRETTE GARZETTE	70	12.33
Hérons/Aigrettes	GRANDE AIGRETTE	34	1.85
Hérons/Aigrettes	HERON CENDRE	463	2.53
Hérons/Aigrettes	HERON GARDE-BOEUF	105	4.18
Total partiel - Hérons/Aigrettes		**672**	**3.77**
Total		**672**	**3.77**

Ces trois familles réunies représentent à elles seules 82,1 % des espèces observées sur notre plateforme.

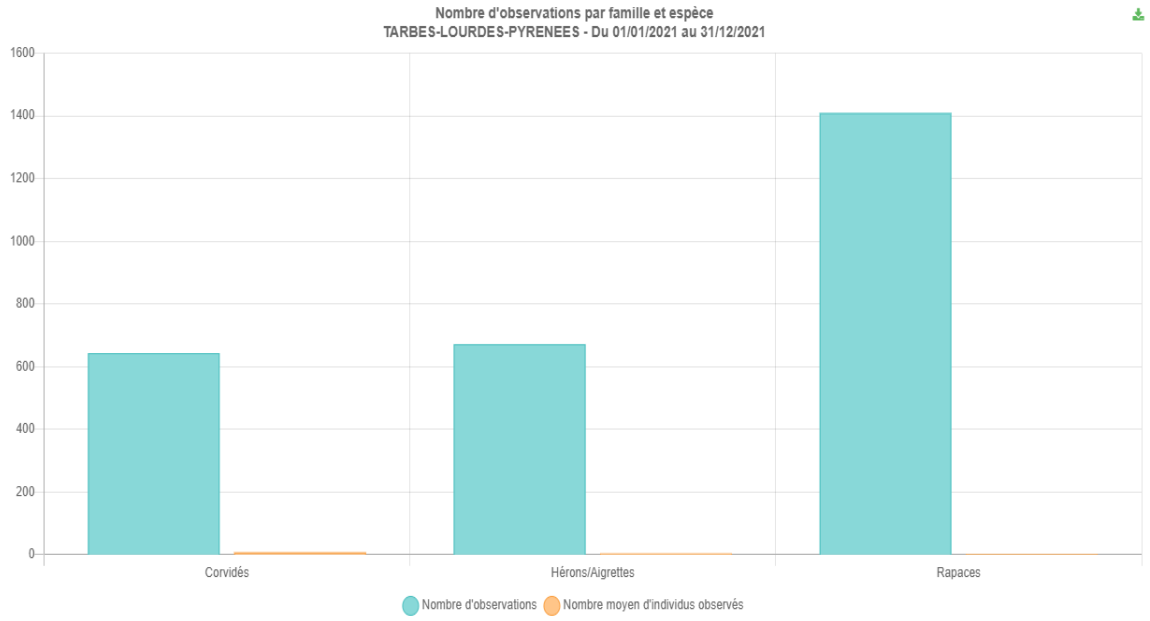

Ci-dessus le graphique reprenant les informations des observations des trois grandes espèces les plus observées sur notre plateforme.

8. Les effarouchements

8.1. Nombre et types d'effarouchements

Nombre d'effarouchements par type
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Type d'effarouchement	Nombre d'effarouchements
Acoustiques	2110
Optiques	0
Pyrotechniques	100
Prélèvements	1
Captures	0
Total	**2211**

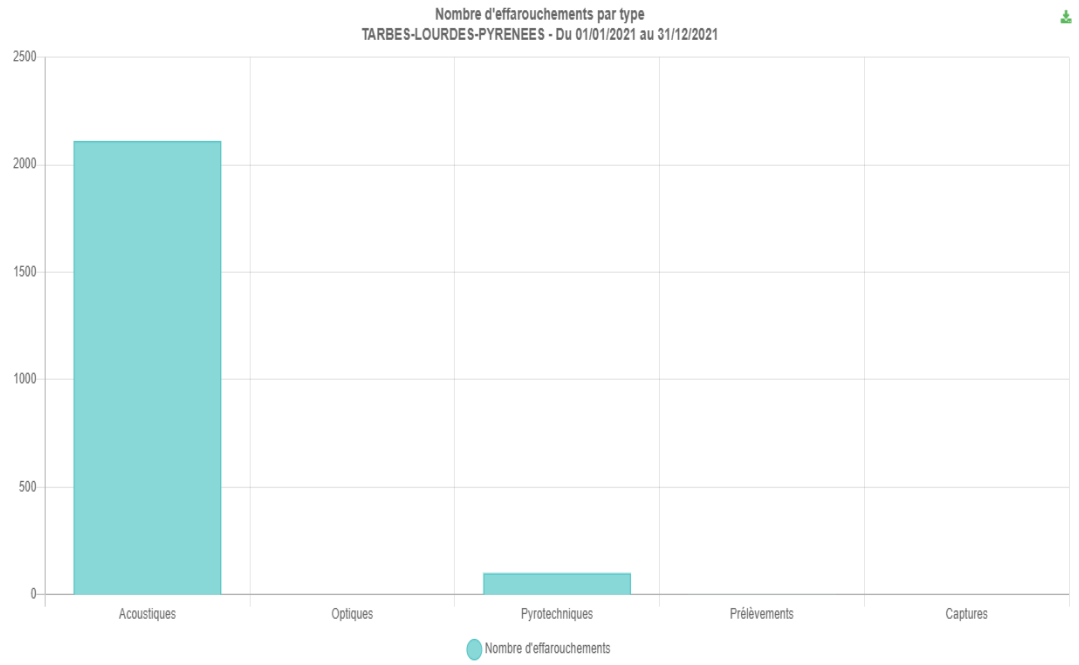

Ci-dessus les données extraites de notre tablette AQUILA. Nous constatons un nombre très important d'effarouchements acoustiques, et une grosse différence entre le nombre d'effarouchements acoustiques et le nombre d'effarouchements pyrotechniques. Cette différence est due notamment au retrait du matériel d'effarouchement pyrotechnique suite à l'accident survenu le 27 avril 2021.

8.2. Nombre d'effarouchements par famille et par espèce

Nombre d'effarouchements par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Famille	Espèce	Acoustiques	Pyrotechniques	Total
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	256	8	264
Corvidés	PIE BAVARDE	24	0	24
Total partiel - Corvidés		**280**	**8**	**288**
Hérons/Aigrettes	AIGRETTE GARZETTE	95	10	105
Hérons/Aigrettes	GRANDE AIGRETTE	22	2	24
Hérons/Aigrettes	HERON CENDRE	252	10	262
Hérons/Aigrettes	HERON GARDE-BOEUF	58	4	62
Total partiel - Hérons/Aigrettes		**427**	**26**	**453**
Rapaces	BUSARD SAINT-MARTIN	5	2	7
Rapaces	BUSE PATTUE	31	0	31
Rapaces	BUSE VARIABLE	300	10	310
Rapaces	ELANION BLANC	5	0	5
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	120	8	128
Rapaces	MILAN NOIR	81	0	81
Rapaces	MILAN ROYAL	13	3	16
Total partiel - Rapaces		**555**	**23**	**578**

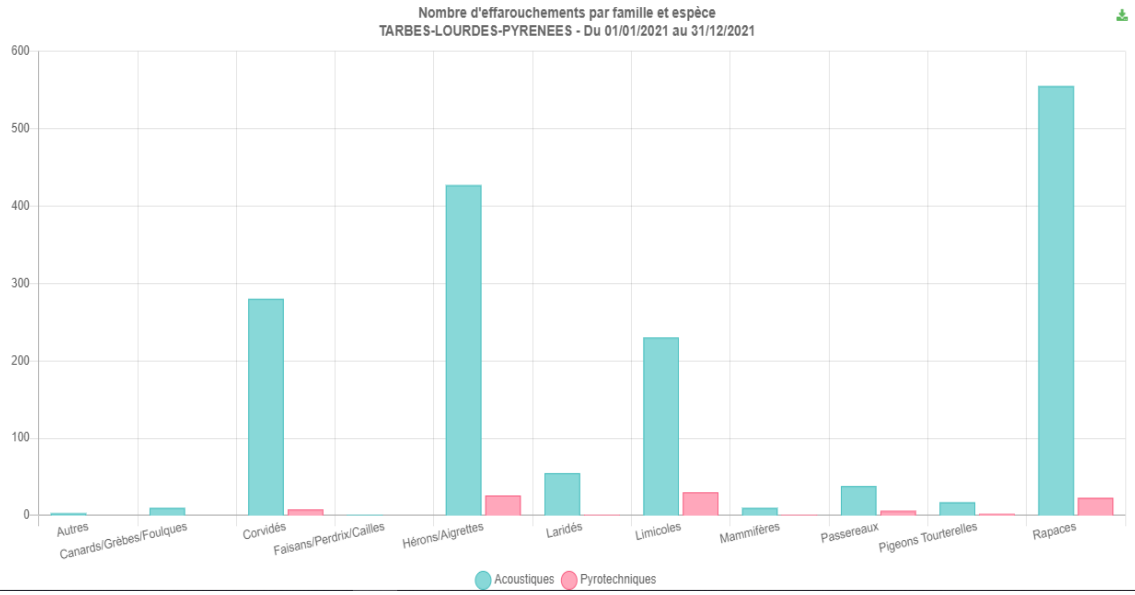

Le tableau ci-dessus ne représente que les trois grandes familles observées sur notre plateforme, car ce sont également les mêmes familles qui sont le plus effarouchées. Nous observons tout de même sur le graphique que la famille des limicoles est également régulièrement effarouchée.

8.3. Nombre d'effarouchements par mois

Nombre d'effarouchements par mois
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Mois	Acoustiques	Optiques	Pyrotechniques	Prélèvements	Captures	Total
Janvier	165	0	18	0	0	183
Février	112	0	28	0	0	140
Mars	105	0	18	0	0	123
Avril	205	0	25	0	0	230
Mai	139	0	0	0	0	139
Juin	157	0	0	0	0	157
Juillet	229	0	0	1	0	230
Août	142	0	0	0	0	142
Septembre	217	0	0	0	0	217
Octobre	222	0	0	0	0	222
Novembre	143	0	3	0	0	146
Décembre	274	0	8	0	0	282
Total	**2110**	**0**	**100**	**1**	**0**	**2211**

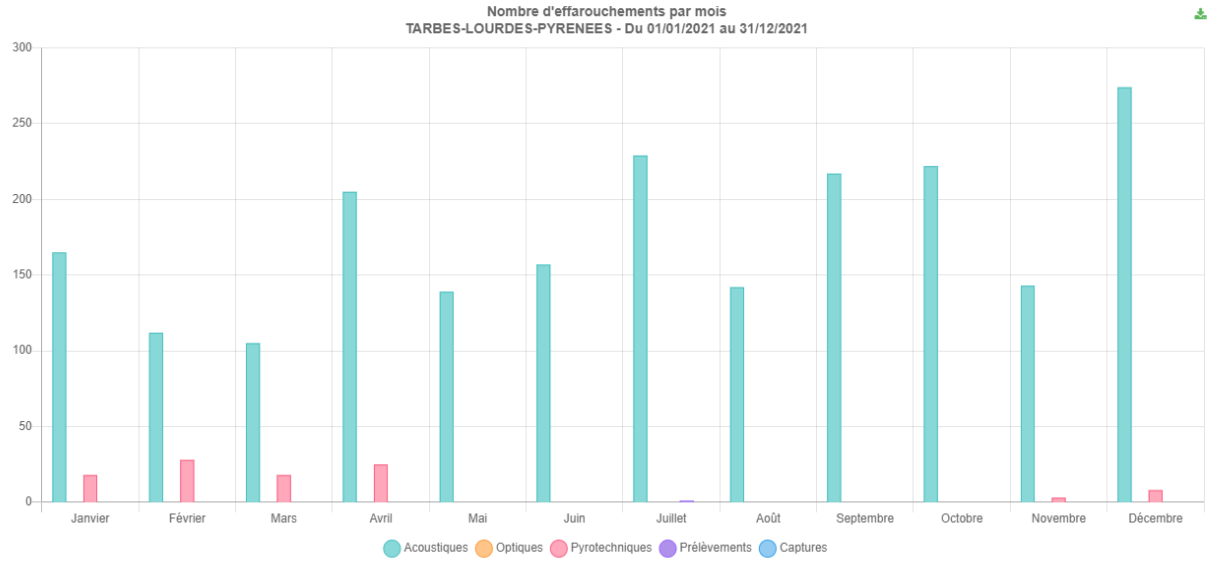

Ci-dessus les données sur les effarouchements mensuels. Là encore, on retrouve essentiellement les effarouchements acoustiques. Nous pourrions rajouter une méthode d'effarouchement qui est la pression humaine, mais cette technique n'apparait pas sur notre tablette.

On voit bien que les mois où nous effectuons le plus d'effarouchements sont les mois de : avril, juillet, septembre, octobre, et décembre avec plus de 200 effarouchements acoustiques sur chacun de ces mois.

9. Les collisions animalières

9.1. Nombre de collisions total et par mois

Nombre de collisions par mois
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021 - Tout trafic

Mois	Nombre de collisions*	Nombre de collisions sérieuses	Pourcentage de collisions sérieuses par rapport au nombre total de collisions
Janvier	0	0	0 %
Février	0	0	0 %
Mars	0	0	0 %
Avril	1	0	0 %
Mai	1	0	0 %
Juin	1	0	0 %
Juillet	1	0	0 %
Août	2	0	0 %
Septembre	0	0	0 %
Octobre	1	0	0 %
Novembre	1	0	0 %
Décembre	0	0	0 %
Total	8	0	0 %

* Le nombre de collisions sérieuses est inclus dans le nombre de collisions.

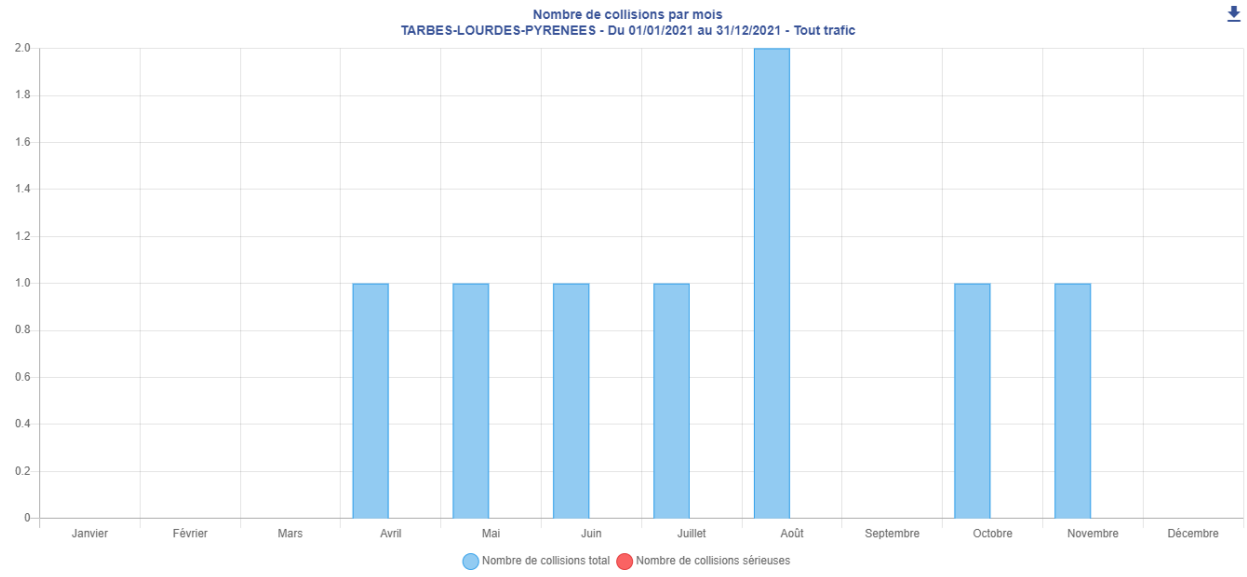

Sur cette année 2021, nous relevons 8 impacts animaliers dont 2 au mois d'août. Aucune collision sérieuse n'est à déclarer.

Ces données sont extraites du site PICAWEB du service technique de l'aviation civile.

9.2. Nombre de collisions par familles et par espèces

Nombre de collisions par famille & espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021 - Tout trafic

Famille	Espèce	Nom Latin	Poids	Nombre de collisions	Nombre de collisions sérieuses	Nombre de collisions avec dommage	Pourcentage de collisions sérieuses par rapport au nombre total de collisions	Pourcentage de collisions par rapport au nombre total de collisions
HERONS AIGRETTES	HERON CENDRE	ARDEA CINEREA	1500	1	0	0	0 %	12.5 %
Total partiel - HERONS AIGRETTES				1	0	0	0 %	12.5 %
LIMICOLES	COURLIS CENDRE	NUMENIUS ARQUATA	770	1	0	0	0 %	12.5 %
Total partiel - LIMICOLES				1	0	0	0 %	12.5 %
OISEAUX NON IDENTIFIES	OISEAU NON IDENTIFIE	AVIS		1	0	0	0 %	12.5 %
Total partiel - OISEAUX NON IDENTIFIES				1	0	0	0 %	12.5 %
PASSEREAUX	HIRONDELLE RUSTIQUE	HIRUNDO RUSTICA	18	1	0	0	0 %	12.5 %
Total partiel - PASSEREAUX				1	0	0	0 %	12.5 %
RAPACES	BUSE VARIABLE	BUTEO BUTEO	800	1	0	0	0 %	12.5 %
RAPACES	FAUCON CRECERELLE	FALCO TINNUNCULUS	205	2	0	0	0 %	25 %
RAPACES	MILAN ROYAL	MILVUS MILVUS	1020	1	0	0	0 %	12.5 %
Total partiel - RAPACES				4	0	0	0 %	50 %
Total				8	0	0	0 %	100 %

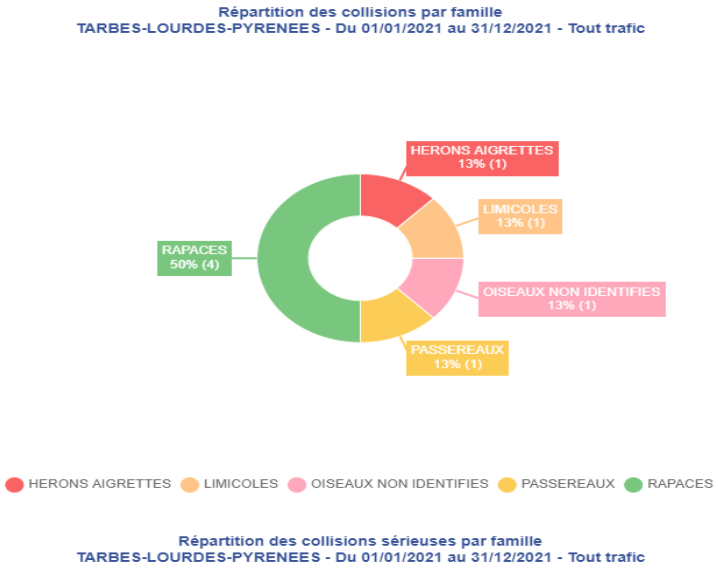

Le graphique représente bien les données du tableau avec pas moins de 50% des espèces impactées juste pour les rapaces, ce qui est en relation avec les observations et les effarouchements.

9.3. Animaux retrouvés morts sans notion d'impact

Nombre d'animaux trouvés morts
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Famille	Espèce	Nombre d'animaux trouvés morts	Pourcentage par rapport au total
MAMMIFERES	LIEVRE D'EUROPE	2	66.67 %
Total partiel - MAMMIFERES		2	66.67 %
RAPACES	FAUCON CRECERELLE	1	33.33 %
Total partiel - RAPACES		1	33.33 %
Total		3	100 %

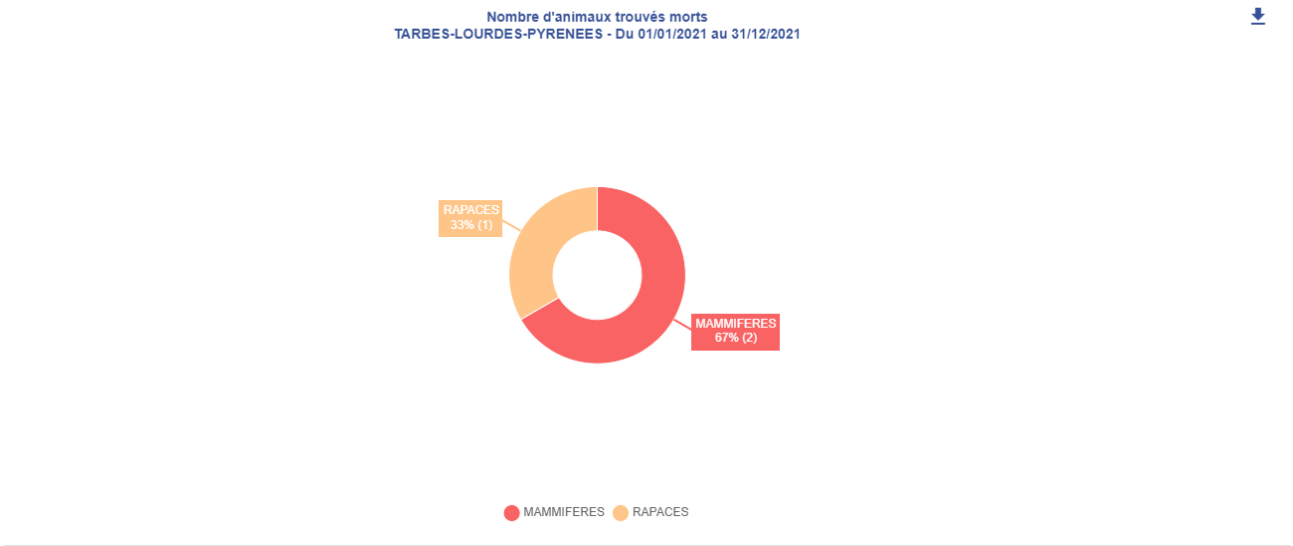

Ci-dessus la liste des animaux retrouvés morts sans notion d'impact avec un aéronef.

Ces animaux ne rentrent pas en compte dans la base de calculs des collisions mais sont pris en compte à part.

10. Niveau de risque animalier

Niveau de Risque Animalier - TARBES-LOURDES-PYRENEES - Tout trafic - Tous niveaux
P&#65533;riode de calcul NRC (3 ans) : Mercredi 26/12/2018 00:00 - Dimanche 26/12/2021 23:59
P&#65533;riode de calcul NDA (52 semaines) : Dimanche 27/12/2020 23:59 - Dimanche 26/12/2021 23:59

Esp&#65533;ce	Niveau de Risque Animalier (NRA)	Niveau de Risque Collisions (NRC)	*Moyenne annuelle du nombre de collisions*	*Pourcentage national de collisions avec dommage*	Niveau de Danger Animalier (NDA)	*Fr&#65533;quence (Nombre de semaines d? observation de l?esp&#65533;ce)*	*Gravit&#65533; (Nombre moyen d'individus par observation, combin&#65533; &#65533; leur masse)*
BUSE VARIABLE	3	2	3.0	6.93	3	REGULIER	MOYEN
HERON CENDRE	3	2	1.0	11.11	3	REGULIER	MOYEN
CORNEILLE NOIRE	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	MOYEN
ETOURNEAU SANSONNET	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	FORT
LIEVRE D?EUROPE	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	FORT
MILAN NOIR	2	-	0.0	0.0	3	REGULIER	MOYEN
MILAN ROYAL	2	1	0.33	0.0	3	REGULIER	MOYEN
PIGEON DOMESTIQUE	2	-	0.0	0.0	3	OCCASIONNEL	FORT
PIGEON RAMIER	2	-	0.0	0.0	3	OCCASIONNEL	FORT
RENARD ROUX	2	-	0.0	0.0	3	OCCASIONNEL	FORT
VANNEAU HUPPE	2	1	0.33	1.39	3	OCCASIONNEL	FORT
AIGRETTE GARZETTE	1	-	0.0	0.0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
ALOUETTE DES CHAMPS	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
BECASSINE DES MARAIS	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
BERGERONNETTE GRISE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
BUSARD DES ROSEAUX	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
BUSARD SAINT-MARTIN	1	-	0.0	0.0	2	REGULIER	FAIBLE
BUSE PATTUE	1	-	0.0	0.0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
CANARD COLVERT	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
CHAT DOMESTIQUE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
CHAT SAUVAGE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
CHIEN DOMESTIQUE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
CHOUETTE EFFRAIE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
CORNEILLE MANTELEE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
COURLIS CENDRE	1	1	0.33	0.0	2	RARE	FORT
ECHASSE BLANCHE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN
ELANION BLANC	1	1	0.33	0.0	2	REGULIER	FAIBLE
FAISAN DE COLCHIDE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
FAUCON CRECERELLE	1	1	2.33	0.8	2	REGULIER	FAIBLE
GOELAND LEUCOPHEE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
GRANDE AIGRETTE	1	-	0.0	0.0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
GRUE CENDREE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
HERON GARDE-BOEUF	1	-	0.0	0.0	2	REGULIER	FAIBLE
HIRONDELLE RUSTIQUE	1	1	1.0	0.0	1	RARE	MOYEN
HUPPE FASCIEE	1	-	0.0	0.0	1	RARE	FAIBLE
MARTINET NOIR	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
MOUETTE RIEUSE	1	-	0.0	0.0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
OISEAU NON IDENTIFIE	1	1	0.33	5.96	-	RARE	NUL
OUTARDE CANEPETIERE	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
PIE BAVARDE	1	-	0.0	0.0	2	REGULIER	FAIBLE
PIGEON BISET	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
PINSON DES ARBRES	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
SANGLIER	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
TADORNE DE BELON	1	-	0.0	0.0	2	RARE	FORT
TRAQUET MOTTEUX	1	-	0.0	0.0	1	RARE	MOYEN

Le niveau de risque animalier sur la plateforme est calculé directement via le site picaweb. Les données envoyées sont directement analysées et un niveau de risque est établi suivant la méthodologie de calcul du STAC.

Le NRA (niveau de risque animalier) est obtenu via une matrice, à partir du niveau de risque de collisions (NRC) et du niveau de danger représenté par chaque espèces animale (NDA).

Le NRC (niveau de risque de collision), permet de définir un niveau de risque basé sur la fréquence des collisions et leur gravité. Il est calculé pour chacune des espèces animales impliquées dans une ou plusieurs collisions survenues dans le volume de l'aérodrome sur les 3 dernières années.

Le NDA (niveau de danger animalier), prend notamment en compte le niveau de danger lié aux observations effectuées tout au long de l'année sur le volume de l'aérodrome.

Le niveau de risque animalier laisse ressortir 2 espèces animales en niveau de risque très élevé (niveau 3), pour lesquelles nous devons mettre en place des actions correctives.

Nous avons également 9 espèces en niveau de risque élevé à surveiller et le reste des espèces est en niveau de risque faible.

11. Principaux couloirs pendulaires des oiseaux

11.1. Présents sur notre plateforme et aux alentours

Ci-dessus, une carte représentant les principales trajectoires empruntées par les oiseaux.

Ces trajectoires sont empruntées entre les zones de repos, de dortoirs et les lieux de nourrissage. Ce schéma représente des trajectoires empruntées par l'avifaune locale ou vivant proche de notre plateforme.

11.2. Principaux couloirs de migration des oiseaux sur l'aéroport

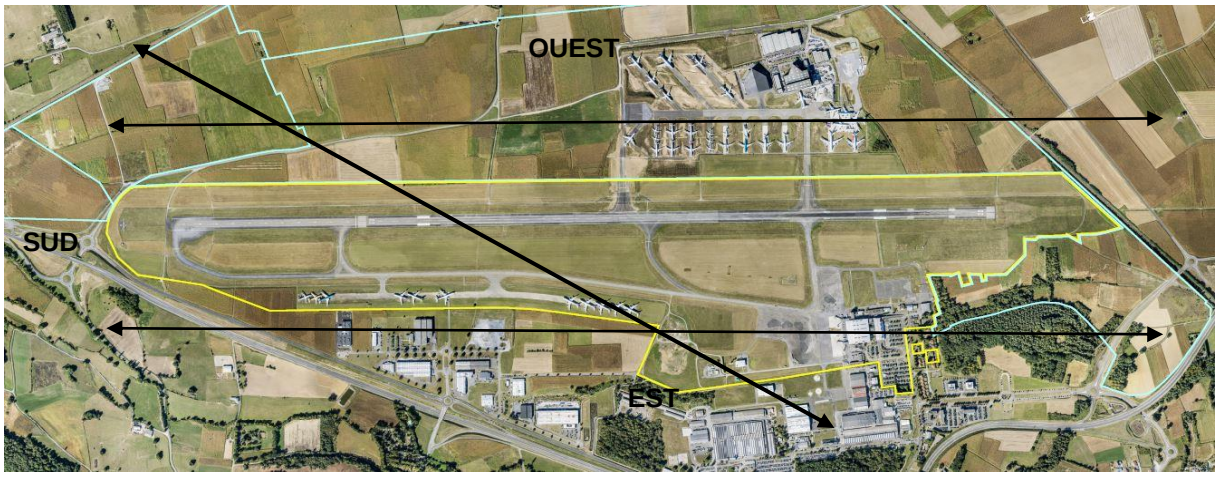

Ci-dessus une carte représentant les trajectoires empruntées par les oiseaux migrateurs sur notre plateforme deux fois par an (automne/hiver et printemps), afin de se rendre sur leurs lieux de reproduction et d'hivernage. Une attention particulière est apportée par les agents du SPPA lors de cette période qui peut être critique par leur nombre, leur taille…
Cette cartographie repose essentiellement sur les observations des agents SPPA sur notre plateforme.

12. Actions préventives et curatives

12.1. Les actions préventives

- Le suivi et l'analyse des espèces présentes
- Le maintien de l'herbe assez haute afin de limiter leur présence (sauf en bord de piste)
- La surveillance de la clôture entourant la plateforme
- La présence des agents PPA en continu sur le terrain
- La communication avec les différents services internes à l'aéroport
- La formation continue des agents PPA
- L'analyse des relevés terrain
- Le suivi des documents et des arrêtés
- L'entretien de l'armement et du véhicule PPA
- La mesure du risque animalier
- L'analyse du risque animalier sur et en dehors de la plateforme
- La communication lors des périodes critiques (migration, périodes de fauche…)
- La réflexion sur de nouveaux processus et techniques d'effarouchement
- Le suivi et les modifications des procédures
- Le suivi des différents documents

12.2. Les actions curatives

- L'observation faunistique et l'état du terrain par une présence en continu des agents sur le terrain
- Les effarouchements acoustiques et/ou pyrotechniques
- Les prélèvements si indispensables
- Le fauchage avec des zones dites attractives afin d'éloigner le plus possible les animaux du bord de piste
- L'entretien de la clôture de l'aéroport en ayant bien pour objectif qu'elle soit la plus hermétique possible
- La mise en place de bas volets/grillage sur le bas des portails
- Le remplacement et la mise en place de picots
- Une campagne de stérilisation des chats
- La mise en fonction de l'effaroucheur laser
- Le fauchage de nuit en bord de piste
- Des interventions sur piste afin de renforcer notre présence au plus près des animaux

13. Conclusion

La prévention du risque animalier sur les aéroports est primordiale afin d'éviter tout impact entre les animaux et les aéronefs.

Il ressort principalement de ce rapport, la présence de 3 grandes familles d'oiseaux observées et effarouchées. Il en est de même concernant les impacts animaliers avec pas moins de 50% des espèces impactées qui sont les rapaces.

Cette espèce est la plus observée par les agents de la prévention du risque animalier et également en toute logique la plus effarouchée.

La continuité des différentes actions préventives et curatives renforce la présence continue sur le terrain des agents de la prévention du risque animalier.

Une reconduction de cet arrêté préfectoral est nécessaire afin de parer à toutes éventualités et pouvoir notamment prélever si besoin, tout en gardant bien en tête que la mission de l'agent du service PPA n'est pas de prélever mais de tout mettre en œuvre afin d'éviter tout impact entre un animal et un aéronef.